

En préambule de la réunion, Madame NICOL de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire) et Monsieur GASCHET, architecte des Bâtiments de France sont venus présenter les contours du projet de périmètre du site classe dit « Verrou » à l'étude sur le secteur Le Cellier/Oudon/Orée-d'Anjou. L'objectif principal de cette protection est de conserver les caractéristiques du site protégé et de le préserver de toutes atteintes graves pour conserver l'esprit des lieux. Préalablement au classement une enquête publique aura lieu. Les élus seront informés au fur et à mesure de l'avancée de cette procédure.

COMPTE RENDU

Le vingt-trois février de l'an deux mille dix-sept, à 20 heures, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Orée-d'Anjou, Salle Commune de Loisirs à Drain, sous la présidence du Maire, André Martin.

Nombre de membres en exercice : 142

Présents : 80

Absents avec pouvoir : 15

Absents sans pouvoir : 47

Jean-Pierre MOREAU est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil valide, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017.

Puis Monsieur le Maire donne lecture des différentes décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations durant le mois de février :

Drain

- Acquisition et installation d'un ordinateur à la médiathèque - ORDISERVICES.NET pour un montant de 950,66 € HT.
- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'assainissement - IRH de BEAUCOUZÉ pour un complément de rémunération de 2 100 € TTC.

Landemont

- Achat d'une laveuse à capot - Entreprise ABC Cuisine Pro pour un montant de 10 404,00 € TTC.
- Achat de mobilier au restaurant scolaire - Sté MAC pour un montant de 11 031,58 € TTC.
- Achat de claustras acoustiques au restaurant scolaire - Sté MAC pour un montant de 4 875,42 € TTC.
- Achat de tente et mobilier pour les camps d'été - Sté DECATHLON PRO pour un montant de 2 277,28 € TTC.
- Aménagement d'un plafond acoustique au Foyer Landemontais - Sté JTP pour un montant de 3 212,06 € TTC.
- Pose d'un plafond acoustique au bâtiment scolaire - Sté JTP pour un montant de 5 273,20 € TTC.
- Rénovation d'un préau du bâtiment scolaire - Sté AUNEAU HERVE pour un montant de 5 366,26 € TTC.
- Réfection de la toiture de la salle paroissiale - Entreprise JEAN-LUC ROTHUREAU pour un montant de 5 034,38 € TTC.
- Achat de buts amovibles pour le stade de foot - Sté GENERATION SPORTS &COM pour un montant de 1 841,90 € TTC.
- Achat de pare-ballon au terrain de foot - Sté PSO pour un montant de 5 724,00 € TTC.
- Achat de stores au pôle enfance - Sté SOLUNA pour un montant total de 2 071,98 € TTC.
- Achat d'un mini-bus - Garage des Rosiers pour un montant de 17 353,00 € TTC.

Liré

- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Moulin - IRH de BEAUCOUZÉ pour un montant de 6 940 € HT.

Orée-d'Anjou

- Maison de santé à Liré - Avenant lot n°03 Charpente et façades bois - Entreprise BRISSET de LIRÉ pour un montant de 13 606,80 € HT (modification du bardage et film pare pluie pour bardage).

- Maison de santé à Liré - Avenant lot n°04 Etanchéité - Entreprise BATITECH de CHOLET pour un montant de 375,06 € HT (modification du bac acier au-dessus de la zone balnéo avec traitement anti corrosion).
- Maison de santé à Liré - Avenant lot n°06 Menuiseries extérieures - Entreprise BRISSET de LIRÉ pour un montant de 1 791,90 € HT (double vitrage dépoli).
- Convention d'assistance technique avec le SATEA (service du Département) pour l'assainissement collectif.
- Extension de l'atelier technique de Champtoceaux : missions SPS et contrôle technique de construction - Ets SOCOTEC (et non VERITAS comme indiqué le mois dernier) pour un montant de 3 650 € HT.

Saint-Christophe La Couperie

- Garde-corps pour le pont de Venise dans le cadre du PAVE - Entreprise SCIM pour un montant de 2 070 € TTC.

La Varenne

- Etude projet de restructuration de l'ancien Presbytère - Cabinet VIJOUX pour un montant HT de 1 200 €.

SERVICES GÉNÉRAUX

ELECTION ADJOINT COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LIRE

Monsieur le Maire indique que suite à la décision de Bernard DESSEIN de démissionner de sa fonction d'adjoint aux bâtiments de la commune déléguée de LIRE, à partir du 23 février 2017, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Régine PAQUEREAU actuellement conseillère municipale est candidate pour assurer cette fonction. Aucun autre candidat se présente, il est donc procédé à l'élection de l'adjointe aux bâtiments de la commune déléguée de LIRE.

Régine PAQUEREAU est élue adjointe à la commune déléguée de LIRE (91 voix) sur 95.

Ensuite, il est procédé au vote de l'indemnité correspondante qui était jusqu'alors attribuée à Bernard DESSEIN. Par 91 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, le Conseil valide l'indemnité à verser à Madame Régine PAQUEREAU à 627,24 € mensuel (16,50 % de l'indice 1015).

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIF – CENTRE SOCIOCULTUREL – 2017-

Jean-Yves Bourgeais présente le projet de convention simplifiée pluriannuelle d'objectifs d'une durée de quatre ans 2017/2020 à passer avec le Centre Socioculturel « Rive de Loire » validée par la commission solidarité. Il rappelle que le Président et le Directeur du Centre Socioculturel sont venus présenter au Conseil, lors de la réunion du 1 septembre 2016, le projet social pour la période 2017/2020 repris dans la convention. Il est mis en avant quatre points forts de cette collaboration :

- développement d'une identité forte sur le territoire,
- mise en place d'une gouvernance équilibrée entre le personnel et les administrateurs,
- politique de communication des services proposés,
- Etre force de propositions.

Il précise que chaque année l'annexe financière est revue. Pour l'année 2017 le montant de la demande de subvention s'élève à 284 166 € et se décompose comme suit :

Subvention de fonctionnement	51 316 €
Subvention pour poste accueil	31 714 €
Subvention secrétariat	10 850 €
Subvention poste mélodie	8 250 €
Subvention insertion	39 920 €
Subvention Projet de mobilité	5 200 €
Subvention Contrats jeunesse et RAM	37 807 €
Subvention CTL Jeunesse	55 884 €
Subvention 2 ^{ème} animateur jeunesse	25 565 €
Subvention poste famille	17 660 €
Total général	284 166 €

Le montant de la subvention est en diminution de 12 510 € par rapport à 2016. Cela est dû principalement par un coût salarial plus faible en 2017 en raison du départ de deux personnes en 2016 qui, de par leur ancienneté, avaient une rémunération supérieure à celle du personnel nouvellement recruté.

A l'issue de cette présentation, par 82 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions (deux élus ne prennent pas part au vote dont Marie-Thérèse Croix, trésorière du centre) le Conseil valide :

1- la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à passer avec le Centre Socioculturel « Rives de Loire » pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020.

2- l'annexe financière se rapportant à l'année 2017 qui fixe la subvention annuelle attribuée au Centre Socioculturel « Rives de Loire » à 284 166 €. Celle-ci sera versée par douzième, soit la somme mensuelle de 23 680,50 €

DEMANDE DE SUBVENTION - RALLYE DES GAZELLES

Sabrina BIOTTEAU est venue présenter, accompagnée de sa partenaire, sa demande de subvention pour sa participation au Rallye des Gazelles. A l'issue du film projeté qui présente notamment l'association caritative « Cœur de Gazelles » initiatrice de ce rallye (qui s'engage toute l'année pour répondre aux besoins des populations locales du Maroc : le médical, la scolarisation, l'environnement, le développement durable, la réinsertion professionnelle des femmes) un débat s'engage.

Plusieurs élus interviennent pour dire que ce projet est plus une aventure personnelle qu'une œuvre humanitaire.

Rachel Boumard indique que c'est la première fois qu'une association vient défendre son projet devant le Conseil Municipal et elle rappelle que la commission, chargée d'étudier les subventions, n'avait pas souhaité donner de suite favorable à cette demande.

André Martin précise que c'est le bureau qui a autorisé Sabrina BIOTTEAU à venir exposer sa demande devant le Conseil Municipal et ce par souci de transparence.

Daniel Hérisse dit que ce n'est pas le rôle d'une collectivité de financer ce type d'opération, celle-ci étant du reste financée par de grands groupes industriels. Il aurait mieux valu présenter en amont à la population ce projet à charge pour les habitants d'y participer financièrement ou pas.

Un élu indique que l'on devrait se consacrer aux demandes d'aides sociales sur le territoire à travers le CCAS, le Maire précise que toutes les demandes faites dans le cadre du CCAS sont étudiées et les finances existent pour y répondre. Aucune demande d'aide justifiée n'a été à ce jour refusée faute de moyens.

Sabrina BIOTTEAU ajoute que cette manifestation a de fortes retombées médiatiques. C'est la raison pour laquelle elle a sollicité la Commune Orée-d'Anjou pour l'attribution d'une subvention en vue de compléter le financement de ce projet. Cette participation financière permettra à Orée-d'Anjou de bénéficier, par l'installation du logo de la collectivité sur le véhicule, d'une publicité au niveau local, national et international.

Après débat, par 52 voix contre, 30 voix pour, 10 abstentions (trois élus dont Sabrina Biotteau concernée directement par cette subvention ne prennent pas part au vote), le Conseil décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande de subvention.

SUBVENTIONS 2017

SUBVENTIONS ORÉE-D'ANJOU

Magalie Parain présente les propositions de subventions, au titre de l'année 2017, étudiées par la commission « Culture, Sports ». Elles se détaillent comme suit :

	Propositions 2017	Observations
Subvention d'enseignement de la commune		Coût p/adhérent - 18 ans
Collège St Benoit - Assoc des parents d'élèves	4 041,00 €	9 €
Collège Georges Pompidou - Assoc des parents	3 510,00 €	9 €
<i>Sous/Total</i>	7 551,00 €	
Subvention d'enseignement hors commune		
Lycée BRIACE LE LANDREAU	180,00 €	9 €
Collège et Lycée ST JOSEPH LA POMMERAYE	36,00 €	9 €
MFR Institut rural des Mauges BEAUPREAU	144,00 €	9 €
MFR LA POMMERAYE	36,00 €	9 €
MFR CRAON	9,00 €	9 €
BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE ST HERBLAIN	108,00 €	9 €
MFR CLISSON	9,00 €	9 €
Lycée Pro Jean Baptiste Eriau ANCENIS	252,00 €	9 €
Lycée Pro Robert d'Arbrissel CHEMILLE	18,00 €	9 €
BTP CFA ANGERS	72,00 €	9 €
Ecole spécialisée Beaupréau st joseph	45,00 €	9 €
APEL J Cathelineau collège st florent	351,00 €	9 €
CFA ST Michel Mont Mercure	9,00 €	9 €
Notre dame bon accueil gorges	27,00 €	9 €
URMA LA Roche sur yon	9,00 €	9 €
<i>Sous/Total</i>	1 305,00 €	
Associations sportives de la commune (-18ans)		
Ass sportive Collège Pompidou	1 503,00 €	9 €
Ass sportive Collège St Benoît	1 350,00 €	9 €
Elan des Mauges - Fonctionnement	1 692,00 €	18€
Elan des Mauges - Equipement formation salarié	4 308,00 €	18€
Association L'Etrier du Centaure	1 566,00 €	18€
ASC KARATE	100,00 €	
K Danse - Fonctionnement	4 620,00 €	
Evolu danse st laurent fonctionnement	378,00 €	18€
union sportive ancennienne fonctionnement	504,00 €	18€
JUDO Club des mauges	558,00 €	18€
RUGBY Ancenis	468,00 €	18€
<i>Sous/Total</i>	17 047,00 €	
Associations sportives hors communes (-18ans)		
Vélo sport Valletais - fonctionnement	72,00 €	18€
<i>Sous/Total</i>	72,00 €	

Associations culturelles communales		
Les Lyriades Liré	1 500,00 €	
Les Uns sans C - Théâtre jeunes	1 260,00 €	
Ass L'Arbre Bleu	500,00 €	
La Turmelière Résidence d'Auteurs	2 000,00 €	
La Turmelière Festi'Malles	1 500,00 €	
La Turmelière Stage d'écriture jeunesse	216,00 €	18€
La Turmelière Clubs Nature	846,00 €	18€
La Turmelière Clubs Multisports	1 476,00 €	18€
La Turmelière Run & Bike et fête du sport	1 500,00 €	
Sous/Total	10 798,00 €	
Fanfares de la commune		
Les Cols Verts Champtoceaux	850,00 €	
Chrisland Landemont	1 000,00 €	
L'Echo de la Loire Drain	1 500,00 €	
Centre de Formation Echo de la Loire	2 000,00 €	
Sous/Total	5 350,00 €	
Associations diverses communales		
Comité de jumelage d'Orée d'Anjou	1 545,00 €	
FAVEC 49 Section Orée d'Anjou	500,00 €	
Concours des vins de Champtoceaux	500,00 €	
FDGDON le montant versé par les communes déléguées auparavant *Groupes GDON : Bouzillé 382 €- Champtoceaux 2000 € - Drain 1 205 € - Landemont 1 600 €- Liré 1 460 € -St Laurent des Autels 3 447 € et La Varenne 1 300 €	11 394,00 €	*détail
FDGDON Protection des cultures -cotisation départementale	4 343,09 €	
Sous/Total	18 282,09 €	
TOTAL GENERAL	60 405,09 €	

Ensuite Marie-Thérèse Croix présente les propositions de subventions, au titre de l'année 2017, étudiées par la commission « Santé et Dépendance ». Elles se détaillent comme suit :

Associations	Propositions 2017	
ADMR Val du Poète (7559 habitants)	4 500,58 €	0,62 €/habitant
ADMR L'entraide (9130 habitants)	5 660,60 €	0,62 €/habitant
SSIAD	600,00 €	
Addictions alcool vie libre Angers	150,00 €	
Resto du Cœur	194,00 €	
ADAPEI Angers (3 personnes)	135,00 €	45 €/personne
ADAPEI Ancenis (4 personnes)	180,00 €	45 €/personne
APAHRC Cholet (4 personnes)	180,00 €	45 €/personne
Les amis de la Santé	150,00 €	
TOTAL des propositions	11 750,18 €	

Après délibération, par 85 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions (Jean-Claude Moreau ne prend pas part au vote) le Conseil vote les subventions, au titre de l'année 2017, comme présentées ci-dessus, soit un total de subventions pour un montant de 72 155,27 € :

- Commission « Culture, Sports » et autres : 60 405,09 €
- Commission « Santé et Dépendance » : 11 750,18 €

SUBVENTIONS COMMUNES DÉLÉGUÉES

Monsieur le Maire présente les propositions des 9 communes déléguées se rapportant aux subventions 2017 qu'elles souhaitent attribuer. Au vu des doublons entre la Commune Nouvelle et les Communes Déléguées (fdgon, Adapei, Apahrc, judo, amis de la santé), les états initiaux présentés par les communes de Bouzillé, Champtoceaux, Liré et la Varenne ont été modifiés.

BOUZILLÉ	Montant	Observations
Amicale Laïque section gym	700,00 €	
Tennis Club du Bellay	600,00 €	
Foyer des Jeunes	500,00 €	
Les Petits Loups Ligériens	250,00 €	
Jardi Eco Sol	200,00 €	
Société de Chasse "La Perdrix"	190,00 €	
UNC-AFN	120,00 €	
APE Ecole Publique "François Rabelais"	840,00 €	
APEL Ecole Privée "Notre Dame"	1 400,00 €	
Club de Tennis de Table	300,00 €	
Racing Club le Marillais-Bouzillé	1 500,00 €	
Vélo Sport Bouzillé	220,00 €	
Babies Attitude	500,00 €	
La Bouse y Est	120,00 €	
Léz'Art'Dés	500,00 €	
Des jardins aujourd'hui et demain	300,00 €	
Comité des Fêtes	500,00 €	
Groupe d'Histoire Locale	500,00 €	
Le Temps d'une pause	210,00 €	
Aides aux séjours de classe verte, mer, vacances	2 000 €	7,70 € par enfant et par jour
Les Cormorans de l'Èvre	400,00 €	
Les Restaurants du Cœur	100,00 €	
ONAC Angers	50,00 €	
TOTAL BOUZILLÉ	12 000,00 €	
CHAMPTOCEAUX		
A.B.C. (Bibliothèque)	3 900,00 €	
A.E.E.	1 500,00 €	
AMICALE LAIQUE	2 500,00 €	
AMIS VIEUX CHATEAUCEAUX	1 850,00 €	
ANCIENS COMBATTANTS	150,00 €	
APEL ST NICOLAS	2 162,00 €	En attente d'infos compl. pour 1 demande de subv. except. classe découverte
ART COM	1 000,00 €	
A VOUS 2 JOUER	200,00 €	
AU FIL DU TEMPS	1 000,00 €	
BUREAU DES SPORTS	5 480,00 €	
CLUB DE L'AMITIÉ	480,00 €	
COMITÉ DES FÊTES	600,00 €	
LES PETITS LOUPS LIGÉRIENS	300,00 €	

MOTO CASTEL TEAM	400,00 €	
PRÉVENTION ROUTIERE	80,00 €	
ÉCOLES SPÉCIALISÉES	1 000,00 €	
RÊVES DE LOIRE	475,00 €	
TOTAL CHAMPTOCEAUX	23 077,00 €	
DRAIN		
OLD (Union sportive Drainoise)	1 400,00 €	
Eclairs Drainois (Volley)	800,00 €	
Pignon drainois	250,00 €	
Dynamic Gym	800,00 €	
Association tennis club Du Bellay	500,00 €	
Tennis de Table Liré Drain Landemont	800,00 €	
Les Quads Kytorch	300,00 €	
Un Chemin vers Soi YOGA	300,00 €	
Les amis de la Rompure (subvention pour école de pêche)	700,00 €	
Cheval Passion	1 000,00 €	
Club Ulysse escalade	18,00 €	
Scout de France	18,00 €	
COP de l'école publique Les Fritillaires	748,65 €	
Association parent élève Fritillaire	2 724,90 €	
APEL école privée	7 544,70 €	
Séjour linguistique	1 240,00 €	62.00€/élève, versé aux élèves 1 fois dans la scolarité - Provisionner : 20 x 62 €
TOTAL DRAIN	19 144,25 €	
LANDEMONT		
FCLL football	625,00 €	
Cyclospor Landemontais	85,00 €	
Yoga Détente	85,00 €	
Le Pied	85,00 €	
Landbadminton	85,00 €	
Gym Land Loisirs	85,00 €	
La Saint Hubert	85,00 €	
Les amis de la Divatte - société de pêche	386,00 €	
Dojo Laurentais	25,00 €	
Eveil sportif	225,00 €	
Tennis club landemontais	85,00 €	
Les Petites Gazelles	147,50 €	
LDLTT	112,50 €	
Bibliothèque "Au fil des pages"	2 500,00 €	
Foyer des Jeunes Tumult's	1 252,00 €	
APEL (Classe découverte)	2 760,00 €	
Amicale des retraités	85,00 €	
Association Montfort	750,00 €	
Anciens AFN	225,00 €	
Les P'tits Loups Ligériens	170,00 €	
Banque alimentaire de Loire-Atlantique	50,00 €	
TOTAL LANDEMONT	9 908,00 €	
LIRÉ		
Les Amis du Petit Lyré	702,18 €	
Confrérie des Compagnons Vignerons	234,06 €	
Chapelle de Beaulieu	234,06 €	
Astronomie de Liré	234,06 €	
Les Petits Loups ligériens	234,06 €	
Amicale Laïque	234,06 €	
Association Comme dans le Temps	234,06 €	
Association Comme dans le Temps, subv. except.	5 000,00 €	

La Turmelière PAJ	702,18 €
Association VINIFERA	600,00 €
Le Gobelet	234,06 €
Foot-ball	2 087,25 €
Basket	189,20 €
Tennis Club Du Bellay	635,25 €
Tennis de table - Lire Drain Landemont	163,35 €
Gymnastique adultes	397,32 €
Gymnastique enfants	635,25 €
Danse	681,12 €
Yoga	122,98 €
Ass Ligérienne Corps Equilibre	160,82 €
Judo - Liré	272,25 €
La petite Liré'n	272,25 €
Basket Ancenis	127,05 €
Club Ulysse Escalade	36,30 €
Classes transplantées école publique	1 052,92 €
C/6714-Voyage de fin d'année	1 278,75 €
Subvention pour franchise postale	148,72 €
Classes transplantées école privée	765,76 €
Les Hirondelles - le Nichoir	468,68 €
Ensemble pour "Timéo"	651,10 €
Saint Vincent de Paul Ancenis	468,12 €
Comité pour la Loire de Demain 6281	234,06 €
Prévention Routière	234,06 €
Syndicat des éleveurs & utilisateurs du cheval de trait Breton	600,00 €
A.E.P. Saint Pierre Liré	6 339,10 €
Familles Rurales - bibliothèque	3 868,95 €
Chantiers Histoire et Architecture Médiévales	7 000,00 €
TOTAL LIRÉ	37 533.39 €
ST-CHRISTOPHE LA COUPERIE	
A.F.N. de St Christophe la Couperie	200,00 €
Association des Parents d'Elèves	300,00 €
Bibliothèque pour Tous St Christophe la Couperie	676,80 €
Foot-ball club Landemontais Laurentais	598,00 €
Gym Tonic, St Laurent	273,00 €
TOTAL ST-CHRISTOPHE LA COUPERIE	2 047,80 €
ST-LAURENT DES AUTELS	
Amicale Laïque	1 458,00 €
FCLL	1 040,00 €
Dojo Laurentais	200,00 €
Gym Tonic	1 024,00 €
Tennis Club Laurentais	328,00 €
Club Ulysse escalade Ancenis	36,00 €
Hirondelle gymnastique st julien	9,00 €
TOTAL ST-LAURENT DES AUTELS	4 095,00 €
ST-SAUVEUR DE LANDEMONT	
Comité des Fêtes	770,00 €
Football-Club Landemontais Laurentais	832,50 €
Eveil sportif Landemontais	185,00 €
TC du Bellay	37,00 €
Dojo Laurentais	18,50 €
Tennis Club Laurentais	74,00 €
Gym Tonic	92,50 €
Les Chapelloises Twirling Club	55,50 €
Association FA C SI en SOL	300,00 €
Hirondelle gymnastique	18,50 €
TOTAL ST-SAUVEUR DE LANDEMONT	2 383,50 €

LA VARENNE		
Foot-Ball Club CastelVarennais	626,25 €	
Twirling - Chapelloises	38,75 €	
Bibliothèque (0,80 € par habitant)	1 408,80 €	
Anjou d'tout	85,25 €	
Photo folies	162,75 €	
Association "Rêves de Loire" (0,20 € par habitant)	352,20 €	
Club nature Loire propre	266,25 €	
Yoga Var	139,50 €	
Club Ulysse Escalade (Ancenis)	16,00 €	
Hirondelle gymnastique	23,25 €	
Comité Loire de Demain	50,00 €	
Provision pour subvention exceptionnelle	1 584,00 €	
Ecole Henri Matisse (OCCE)	3 060,75 €	
Ecole Sainte Anne (APEL)	2 565,20 €	
Sorties scolaires - Ecole Henri Matisse (OCCE)	1 831,20 €	
Sorties scolaires - Ecole Sainte Anne (APEL)	1 534,72 €	
Transport scolaire (provision)	425,00 €	
Les Ptites gazelles	54,25 €	
TOTAL LA VARENNE	14 224.12 €	

Après délibération, par 86 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions (un élu ne prend pas part au vote) le Conseil vote les subventions 2017 au titre des communes déléguées, comme présentées ci-dessus, soit un total de subventions de 124 413.06 €.

FINANCES

ADOPTION COMPTES DE GESTION 2016– BUDGETS 791 et 796 et ZONES n°797

Monsieur le Maire indique que toutes les écritures des comptes de gestion sont conformes à celles des comptes administratifs 2016 pour les budgets annexes n°791 « Lotissements » et n°796 « Caisse des Ecoles ». Concernant le budget Zones n°797, du fait de l'ouverture d'un budget zones d'activités au trésor public afin de passer les écritures de transfert, il y a lieu de voter un compte de gestion à zéro.

Le Conseil, par 91 voix pour 1 voix contre et 3 abstentions, valide les comptes de gestion de l'année 2016 se rapportant aux budgets annexes :

- n°791 « Lotissements »
- n°796 « Caisse des Ecoles »
- n°797 « Zones d'Activités »

VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 – BUDGETS 791 et 796

Il est présenté les comptes administratifs de l'année 2016 se rapportant aux budgets annexes n°791 « Lotissements » et n° 796 « Caisse des Ecoles ». Le détail par chapitre s'établit comme suit :

BUDGET Annexe LOTISSEMENTS N°791 Section de Fonctionnement

<i>Chapitre DEPENSES</i>	<i>Prévu 2016</i>	<i>Réalisé 2016</i>
011 Charges à caractère général	1 179 000.00	84 681.85
65 – Autres Charges gestion courante	637 790.31	0
66 Charges financières	5 500.00	4 572.50

042 Opération d'ordre	1 802 577.61	941 716.49
043 Opération d'ordre	5 500.00	4 572.50
022 dépenses imprévues de fonctionnement		
TOTAL GENERAL	3 630 367.92	1 035 543.34

Chapitre RECETTES	Prévu 2016	Réalisé 2016
002 Résultat de fonctionnement reporté	610 243.85	610 243.85
70 Redevances particuliers	1 830 124.07	319 026.00
75 Autres produits de gestion courante		4 612.88
043 Opération d'ordre	5 500.00	4 572.50
042 - Opération d'ordre	1 184 500.00	707 331.96
TOTAL GENERAL	3 630 367.92	1 645 787.19

- Résultat de fonctionnement 2016 : 610 243.85 € (excédent)

Section d'Investissement

CHAPITRE DEPENSES	Prévu 2016	réalisé 2016
001 déficit d'investissement	118 077.61	118 077.61
040 - 139 Opération d'ordre	1 184 500.00	707 331.96
1641 - remboursement capital	500 000.00	
020 Dépenses imprévues		
TOTAL GENERAL	1 802 577.61	825 409.57

CHAPITRE RECETTES	Prévu 2016	réalisé 2016
040 opération d'ordre	1 802 577.61	941 716.49
001 solde d'investissement		
TOTAL GENERAL	1 802 577.61	941 716.49

- Résultat d'investissement 2016 : 116 306.92 € (excédent)

BUDGET annexe « CAISSE DES ECOLES » n°796

Section de Fonctionnement

CHAPITRE DEPENSES	Prévu 2016	Réalisé 2016
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 231.91	2 231.91
TOTAL GENERAL	2 231.91	2 231.91

CHAPITRE RECETTES	Prévu 2016	Réalisé 2016
74 subventions	2 231.91	2 231.91
TOTAL GENERAL	2 231.91	2 231.91

Résultat de fonctionnement 2016 : 0

Monsieur le Maire se retire et Magalie Parain fait procéder au vote des comptes administratifs 2016 des budgets annexes n° 791 et 796. Le Conseil par 89 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions (deux élus dont Monsieur le Maire ne prennent pas part au vote).

VOTE BUDGET PRIMITIF « LOTISSEMENTS » 2017 n° 791

Monsieur le Maire présente le budget « Lotissements » validé par la commission "ressources financières". La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 3 171 126,96 € et en section d'investissement à la somme de 1 683 883,92 €.

BUDGET Annexe LOTISSEMENTS N°791
Section de Fonctionnement

<i>CHAPITRE DEPENSES</i>	<i>VOTE 2017</i>
011 Charges à caractère général	1 042 000.00 €
65 – Autres Charges gestion courante	549 749.96 €
66 Charges financières	5 900.00 €
042 Opération d'ordre entre sections	1 567 577.00 €
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	5 900.00 €
TOTAL GENERAL	3 171 126,96 €

<i>CHAPITRE RECETTES</i>	<i>VOTE 2017</i>
002 Résultat de fonctionnement reporté	610 243.85 €
70 produits de services, domaines, ventes	1 339 983.11 €
042- Opération d'ordre entre sections	1 215 000.00 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section	5 900,00 €
TOTAL GENERAL	3 171 126,96 €

Section d'Investissement

<i>CHAPITRE DEPENSES</i>	<i>VOTE 2017</i>
040 – Opération d'ordre entre section	1 215 000.00 €
1641 - remboursement capital	468 883,92 €
TOTAL GENERAL	1 683 883,92 €

<i>CHAPITRE RECETTES</i>	<i>VOTE 2017</i>
040 opérations d'ordre	1 567 577.00 €
001 excédent d'investissement reporté	116 306.92 €
TOTAL GENERAL	1 683 883,92 €

Pour la section d'investissement, il est précisé que 3 opérations de lotissements sont inscrites dans le budget 2017 et concernent les communes déléguées de Landemont, St Sauveur de Landemont et Champtoceaux. Cinq nouvelles opérations seront intégrées en cours d'année dès que leurs plans de financement seront définitivement arrêtés ainsi que l'installation du nouveau logiciel permettant de gérer les opérations de lotissements.

Après discussion, par 88 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions (1 élu ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal valide le budget n° 791 « Lotissements» 2017 tel qu'il a été présenté.

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATION TABLEAU des EFFECTIFS - Augmentation heures- Commune déléguée LIRE – personnel restaurant scolaire-

Monsieur le Maire indique que la commune déléguée de Liré, en raison de l'augmentation de rationnaires au restaurant scolaire et afin d'assurer un service de qualité, souhaite augmenter le temps de travail de 2 agents intervenant sur ce site.

Après analyse du besoin, il est proposé d'augmenter la durée hebdomadaire de ces deux agents et de les passer à 28,50/35^{ème} (actuellement à 27,38/35^{ème}). Ce qui correspond à une augmentation de 51 heures p/an pour un coût supplémentaire annuel pour la collectivité (charges comprises) de 2 500 € par agent. Il est précisé que ces agents ont émis un avis favorable à l'augmentation de leur temps de travail, à compter du 1er mars 2017.

Après vote, par 89 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, le Conseil valide la modification du tableau des effectifs et décide de porter, à compter du 1^{er} mars 2017, le temps de travail de deux agents intervenant au restaurant scolaire de la commune déléguée de Liré à 28,50/35^{ème}.

SERVICES TECHNIQUES

SIEML – FONDS DE CONCOURS

Jean-Pierre MOREAU donne connaissance des différents travaux de réparation de réseau d'éclairage public, d'extensions de réseaux et de raccordement à réaliser sur les communes déléguées de LIRE, ST CHRISTOPHE LA COUPERIE et LA VARENNE

Opération sur LIRE :

- EP177-17-46 : « suite des travaux remplacement de 3 lampes supplémentaires et 1 platine 2 000w
- montant de l'opération : 970,98 € net de taxe
- taux du fonds de concours : 75 %
- montant du fonds de concours à verser au SIEML : **728,24 €**

Opération sur ST CHRISTOPHE LA COUPERIE :

- raccordement Monsieur Binet-Rigault
- montant de l'opération 3 604 €
- montant à charge du particulier : 1 689 €
- Fonds de concours à verser au SIEML : **1 915 €**

Opération sur LA VARENNE

- Extension de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités) Passage face à la Mairie de LA VARENNE.
- montant de l'opération : 4 365,58 € HT
- taux du fonds de concours : 75 %
- montant du fonds de concours à verser au SIEML : **3 274,18 €**

Après délibération, par 91 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, le Conseil valide la participation totale à verser au SIEML pour ces trois opérations, à savoir **5 917,42 €**.

SIEML - CONVENTIONS AUDIT ENERGÉTIQUE – Commune déléguée LA VARENNE

Les élus de La Varenne souhaitent réaliser deux diagnostics thermiques (la dépense est prévue au BP 2017), l'un sur l'ancien presbytère et le second pour la salle des Hautes Cartelles. Il s'agit plus précisément d'effectuer une étude multi-énergies / étude du remplacement du mode de chauffage de ces deux bâtiments.

Moyennant de passer une convention avec le SIEML pour chaque bâtiment, il est possible d'obtenir une participation du SIEML comme suit :

- Coût de la prestation pour l'ancien presbytère = 1 172,00 € HT – Montant de la participation à verser au SIEML 281,28 €.
- Coût de la prestation pour la salle des Hautes Cartelles = 1 626,67 € HT - Montant de la participation à verser au SIEML 390,40 € TTC €.

Après délibération, par 91 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention (un élu ne prend pas part au vote), le Conseil décide :

- de passer deux conventions « Mission Conseil en Energies » Audit énergétique avec le SIEML de Maine-et-Loire
 - a) convention pour la salle Hautes Cartelles, commune déléguée La varenne, coût de la prestation 1 626,67 €HT. La participation à verser au SIEML sera de 390,40 €TTC
 - b) convention pour le Presbytère, commune déléguée de la Varenne, coût de la prestation 1 172 €, la participation à verser au SIELM sera de 281,28 €TTC.

SERVICE ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT

DEMANDES SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU – DEPARTEMENT – ETUDE DIAGNOSTIQUE – SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BOUZILLE

Stéphane LALLIER indique que le schéma directeur d'assainissement de la commune déléguée de Bouzillé étant ancien, il a été décidé d'avoir recours à un bureau d'étude pour établir le diagnostic d'assainissement collectif sur l'ensemble de la commune. Ce schéma directeur permet d'établir un diagnostic du réseau et des propositions de travaux. C'est un document nécessaire pour obtenir des aides lors de la réalisation de travaux d'assainissement.

Le coût de ce schéma s'élève à 45 105 € HT mais il est possible d'obtenir une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de Maine-et-Loire.

Après délibération, par 90 voix pour, 5 voix contre, le Conseil valide le plan de financement présenté et sollicite, pour l'étude du schéma directeur d'assainissement de la commune déléguée de Bouzillé, les subventions suivantes :

- 22 552,50 € (50 % du coût HT de l'étude) auprès de l'Agence de l'Eau.
- 4 510,50 € (10% du coût HT de l'étude) auprès du Département de Maine-et-Loire.

DEMANDE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU – SCHÉMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES ORÉE-d'ANJOU

Jean-Charles Juhel rappelle la nécessité de réaliser le schéma directeur des eaux pluviales sur l'intégralité du territoire d'Orée-d'Anjou. Le coût de cette étude se décompose comme suit :

- Phase 1 : Levés topographiques, reconnaissance terrain et analyse des données existantes => 48 000 €
 - Phase 2 : Etude du fonctionnement de l'existant et modélisation hydraulique => 37 000 €
 - Phase 3 : Etude de la situation future et schéma directeur => 25 000 €
 - Phase 4 : Zonage d'assainissement des eaux pluviales => 15 000 €
 - Phase 5 : Dossiers réglementaires => 10 000 €
- soit un total de 135 000 € HT

Après délibération, par 88 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions (un élu ne prend pas part au vote) le Conseil décide :

- de réaliser le schéma directeur des eaux pluviales sur l'intégralité du territoire d'Orée-d'Anjou
- de valider le CCTP se rapportant à l'élaboration de ce schéma directeur
- de solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Agence de l'Eau.

DELIBERATIONS RELATIVES AUX COMMUNES DELEGUEES

ST SAUVEUR DE LANDEMONT -Avenant à un bail de location - local à usage professionnel à St-Sauveur de Landemont

André Martin indique que le bail consenti à Mr Olivier RENOUE pour la location d'un local à usage professionnel à l'atelier municipal en date du 1^{er} décembre 2014, a été établi sur une superficie de 170 m².

La partie louée est d'une superficie de 268 m². Il y a donc lieu de modifier, via un avenant, l'article sur le loyer du bail en cours, tel que :

« La présente location sera consentie moyennant un loyer annuel de 3 954,24 €, soit 329,52 € par mois, charges non comprises à compter du 1^{er} avril 2017. »

Le reste des termes du bail reste identique. Le bail sera revu en novembre 2017 (fin du bail).

Après délibération, par 91 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention (1 élu ne prend pas part au vote), le conseil valide l'avenant au bail tel qu'il a été présenté et charge le Maire de le signer.

LA VARENNE -RESERVE PARLEMENTAIRE - CITY PARK

Jean-Charles JUHEL rappelle que suite au vote du budget primitif, le projet de city-park sur le territoire de la commune déléguée de La Varenne a été retenu.

Les élus de La Varenne sollicitent le Conseil d'Orée-d'Anjou afin de faire une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour un montant de 10 000 € pour la réalisation de ce projet qui s'élève à 49 093,20 €

Après vote par 89 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, le Conseil valide la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2017 d'un montant de 10 000 € sur l'enveloppe du Député Serge Bardy pour le financement de la création d'un City Park (mini-stade) sur la Commune Déléguée de La Varenne.

LA VARENNE - SALLE HAUTES CARTELLES – SUBVENTION ISOLATION PHONIQUE -

Jean-Charles JUHEL informe le Conseil que la Commune Déléguée envisage de réaliser une isolation phonique à la salle polyvalente des Hautes Cartelles (restaurant scolaire). Le coût de ce projet s'élève à 8.252 € HT - 9.902,40 € TTC. Il rappelle que la dépense a été inscrite au budget primitif de 2017.

Pour permettre de compléter le financement de cette opération, par 83 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions (7 élus ne prennent pas part au vote), le Conseil valide les demandes de subventions à faire auprès de différents partenaires financiers pour cette opération.

LANDEMONT - VENTES LOTS N°40 ET 41 - HAMEAU DU BOCAGE –

Après vote, par 89 voix pour 2 contre (4 élus ne prennent pas part au vote), le Conseil Municipal valide la vente de deux lots dans le Hameau du Bocage, Commune déléguée de LANDEMONT :

- **lot n° 40**, cadastré A n° 2216, d'une superficie de 375 m² à Mme MERIAU épouse GABORIT Séverine et Mme GABORIT Amélie, demeurant 87 La Bronnière au Loroux Bottereau, pour un prix de 34 650,00 € HT, soit 40 919,76 € TTC.

-**lot n°41**, cadastré A n° 2217, d'une superficie de 375 m² à M. FATIN Jonathan et Mlle MOREAU Jessica, demeurant 22 rue des Jarrys à La Chapelle Basse Mer, pour un prix de 34 650,00 € HT, soit 40 919,76 € TTC.

CHAMPTOCEAUX -SUBVENTION au titre « AMENDES DE POLICE » AMÉNAGEMENTS CARREFOURS –

Jean-Yves Bourgeais présente le projet de sécurisation de la commune déléguée de Champtoceaux relatif à des aménagements de carrefours. Les carrefours sont situés « rue de Vendée/Beau Soleil », « rue du Pont Trubert » et « rue st Lazare/rue Dr Giffard ». Ces travaux sont inscrits au budget primitif 2017 et peuvent être subventionnés au titre des amendes de police.

Après délibération, par 88 voix pour, 5 contre et 1 abstention (1 élu ne prend pas part au vote), le Conseil valide le plan de financement de ces travaux qui s'élèvent à 204 635,50 €HT et sollicite une subvention à hauteur de 20 %, soit 40 927 € au titre des « Amendes de Police »

ST CHRISTOPHE LA COUPERIE TRANSFERT DES RESEAUX –LOTISSEMENT DU PINIER

Anne GUILMET informe le Conseil que lors de la création du lotissement privé du Pinier en 2009 sur la commune déléguée de St Christophe la Couperie, une convention avait été établie entre le lotisseur (M. AUDIGANE) et la commune, afin que l'ensemble des réseaux soit transféré dans le domaine public après parfait achèvement de ces derniers.

Etant désormais en possession de tous les rapports de contrôles qui permettent le transfert, il est nécessaire de délibérer afin d'acquiescer ces réseaux en faisant signer une déclaration d'abandon perpétuel de terrain au lotisseur.

Le conseil, par 88 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions (un élu ne prend pas part au vote) décide d'acquiescer l'intégralité des réseaux du lotissement privé du Pinier situés sur la Commune déléguée de St Christophe La Couperie réalisé par le lotisseur Monsieur AUDIGANE.

ST CHRISTOPHE LA COUPERIE -PARTICIPATIONS FINANCIERES – Repas aînés et accueil de Loisirs –

Anne GUILMET indique que les élus de la commune déléguée de St Christophe la Couperie souhaitent fixer comme suit la participation financière pour le repas des aînés et celle demandée aux familles pour les sorties de l'accueil de loisirs :

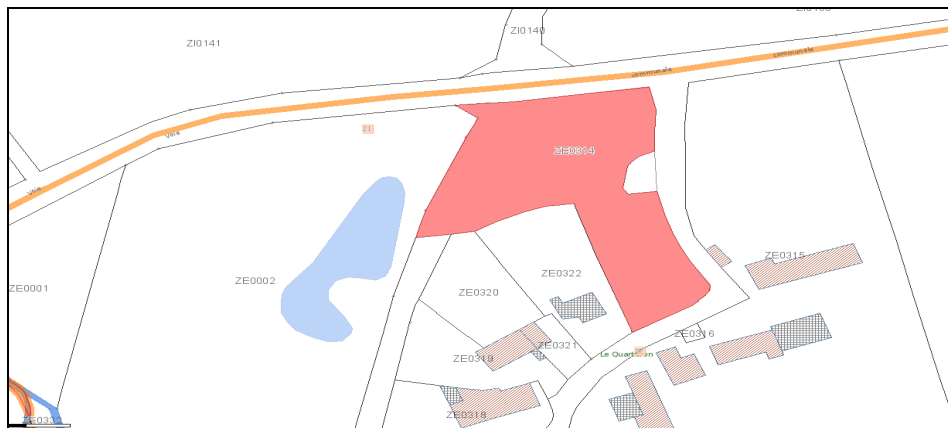
- repas des Aînés à 8 € par personne pour l'année 2017,
- de fixer le montant de la participation financière demandée aux familles par enfant lors des sorties de l'accueil de loisirs à hauteur de :

50 %	< 5 €
30 %	< 10 €
25 %	< 20 €
5 €	Entre 20 € et 50 €

Le Conseil, par 85 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions (un élu ne prend pas part au vote) valide les tarifs proposés comme présentés ci-dessus.

VENTE PARCELLE - Commune déléguée de BOUZILLE

Stéphane LALLIER indique que les élus de Bouzillé souhaitent vendre à l'euro symbolique une portion de terrain non cadastrée dont la commune est propriétaire à M. DE PERRIER propriétaire riverain. Ce dernier a donné son accord pour prendre à sa charge les frais de bornage et de notaire.



Après vote, par 91 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, le Conseil valide la vente de cette portion de terrain, à l'euro symbolique, dont la superficie sera délimitée par un bornage à réaliser et pris en charge par Monsieur DE PERRIER ainsi que le frais de notaire.

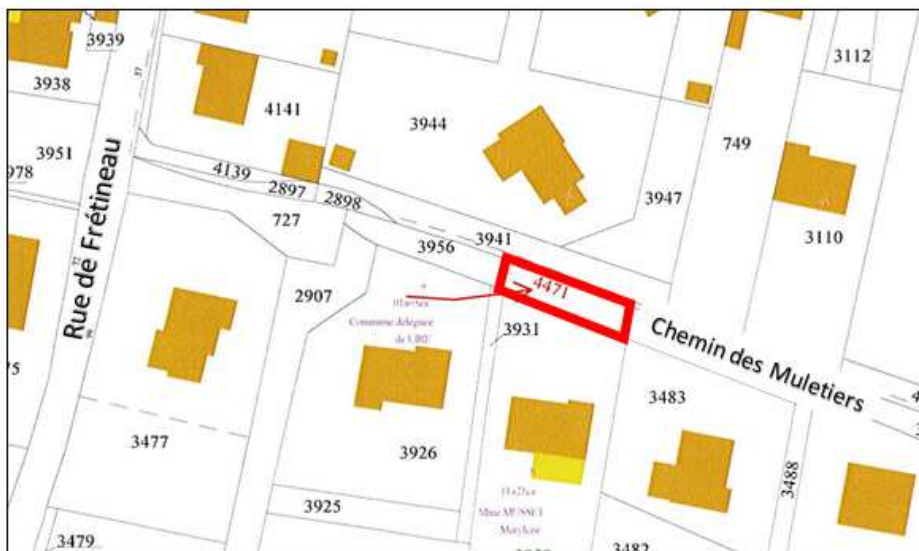
SUBVENTION AU TITRE AMENDES DE POLICE- Commune déléguée BOUZILLE

Stéphane LALLIER indique que la commune déléguée de Bouzillé souhaite améliorer la sécurité routière en aménageant l'entrée d'agglomération, côté Est (Le Marillais) et côté Ouest (Liré). Les travaux projetés consistent à créer plusieurs séquences successives devant amener les usagers motorisés à adopter une vitesse en adéquation avec l'environnement urbain. Ces travaux, inscrits au budget prévisionnel de 2017, sont estimés à 68 441 €HT et peuvent bénéficier de subvention au titre des amendes de police à hauteur de 20 %.

Après délibération, par 90 voix pour, 3 voix contre (deux élus ne prennent pas part au vote), le Conseil décide de solliciter une subvention de 13 688.20 € au titre des amendes de police pour les aménagements de la rue d'Anjou sur la commune déléguée de Bouzillé.

ACQUISITION PARCELLE A USAGE DE VOIRIE - Commune déléguée de LIRE

Jean-Pierre Moreau informe le Conseil que suite à une division parcellaire et afin de régulariser une situation, il est proposé d'acquérir une parcelle de 105 m² à usage de voirie située sur la commune déléguée de LIRE (plan ci-dessous) pour l'euro symbolique. Les frais de bornage et les frais notariés seront pris en charge par la commune.



Après vote, par 92 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention (un élu ne prend pas part au vote), le Conseil valide l'acquisition de la parcelle d'une superficie de 105 m² à usage de voirie située sur la commune déléguée de LIRE aux conditions financières proposées ci-dessus.

Questions diverses

André MARTIN rappelle que la présentation de la feuille de route de Mauges Communauté aura lieu le 1^{er} mars prochain à Chemillé.

PLU

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée du dossier. Le Conseil Municipal devra se prononcer le 30 mars prochain sur le PADD, à modifier suite aux observations des services de l'Etat. L'enquête publique pourrait démarrer en septembre, avec une approbation du document « PLU » fin 2017.

Mobilité/Transports

Monsieur le Maire rappelle que Mauges Communauté a la gestion des transports scolaires, le Département compétent dans ce domaine a confié l'exercice de cette compétence à Mauges Communauté jusqu'en 2018. Dès lors, toute demande d'extension de lignes scolaires est du ressort de l'EPCI. Toute demande d'une commune déléguée doit donc être validée par Mauges Communauté. Il rappelle que Guylène LESERVOISIER, Marie-Thérèse CROIX et Mireille DALAINE sont les représentantes d'Orée-d'Anjou à la commission « Mobilité/Transports » de Mauges Communauté.

Guillaume SALLE demande qu'une réflexion soit engagée pour créer des liaisons douces entre les différents bourgs du territoire d'Orée-d'Anjou. Marie-Thérèse CROIX indique que cette réflexion a été engagée en début de mandat, un stagiaire a d'ailleurs travaillé sur ce dossier durant plusieurs mois. Ce sujet, qui est toujours d'actualité, est suivi par Stéphane Lallier dans le cadre de la commission « Tourisme ».

Anne Emmanuelle PRADIER s'étonne que l'on ne consacre pas un peu de temps lors des réunions du Conseil Municipal sur les travaux de Mauges Communauté.

André Martin rappelle que sur la lettre d'infos des élus, ceux-ci sont régulièrement évoqués. De plus les comptes rendus de Mauges Communauté sont déposés sur le Drive accessible à tous les Conseillers Municipaux.

Michel Touchais souhaiterait que les élus soient informés dès que des documents sont déposés sur le Drive. Il semble préférable que chacun prenne l'habitude de consulter régulièrement la plateforme.

Jean-Charles JUHEL informe le Conseil de la venue de l'Orchestre Symphonique des Mauges :

- le 11 mars 2017 à Liré
- le 12 mars 2017 à Beaupréau

Fin de la réunion à 22 H 30